

CRAC – OIT/IPEC-LUTRENA
Revue de presse sur le trafic des enfants
(janvier 2002 – décembre 2002)

13 publications ont consacré tout au long de l'année 2002, des articles au trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail. Il s'agit de Mutations, Dikalo, La Nouvelle Expression, Le Messenger, Ouest Échos, La Tribune d'Adama, La Nouvelle Tribune, Cameroon tribune, The Herald, L'Action, Aurore Plus, Le Développement et de Perspective Hebdo.

De par les écrits de ces journaux, il est apparu que le trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail a été au cours de l'année 2002, une assez grande préoccupation pour certains titres de la presse camerounaise. Une revue de presse réalisée par le Club de recherche et d'action culturelle au mois de mai 2002 sur le concours « Carton rouge au travail des enfants » organisé par le Bit a du reste permis de constater que la presse s'intéresse particulièrement au travail des enfants lorsqu'elle est sensibilisée.

I – Chronologie mensuelle des écrits sur le trafic des enfants

A – Les articles publiés en février

- Le 26 février, Mutations indique sur ¼ de sa page 8 que la campagne « Carton rouge au travail des enfants » est lancée par l'Organisation internationale du travail (Oit), à travers le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (Ipec). Un projet qui combat également le trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail.
- Le 27 février, Le Messenger constate sur ¼ de sa page 4 que « *Le Cameroun (...) est à la fois un pays de transit mais aussi un pays récepteur d'enfants victimes de trafics transfrontaliers* ». A en croire ce journal, la seconde consultation régionale sur le trafic transfrontalier des enfants, organisée par l'Unicef et le Bit, s'est tenue à Libreville du 13 au 15 mars 2002.

B – Les écrits parus en mars

- Le 13 mars, Mutations signale sur 3/5 de sa page 3 qu'une quarantaine d'enfants ont été « ramassés » dans leur village à Bagam, dans l'Ouest Cameroun, pour travailler dans des plantations à Mbangassina, dans la province du Centre. Cette publication précise que ces enfants qui travaillent tels des esclaves, vivent au quotidien un véritable « *cauchemar* ».

C – Les papiers rédigés en mai

- Dans son édition du mois de mai, La Tribune d'Adama souligne sur la moitié de sa page 3, qu'après « *La remise des prix aux lauréats du concours « carton rouge au travail des enfants »* », le Bit lance « *le projet « lutte contre le trafic des enfants »* ». Selon ce journal, ce nouveau programme, « *trouve son fondement dans le fait que le trafic d'enfant constitue un maillon essentiel du travail des enfants. Son éradication pourrait donc atténuer les effets néfastes du travail des enfants* ».
- Le 21 mai, Dikalo note sur $\frac{3}{4}$ de sa page 11 que « *l'Unicef, le Bit et l'administration américaine s'engagent à aider le Cameroun à mettre sur pied une législation appropriée et des mécanismes d'une nouvelle approche participative permettant la maîtrise du phénomène et l'abolition sous toutes ses formes, du travail des enfants.* » A en croire cette publication, ces actions s'inscrivent dans le programme Ipec du Bit, un projet « *qui a pour objectif de combattre le trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail en Afrique de l'Ouest et du Centre* ».
- Le 21 mai toujours, Dikalo publie sur $\frac{1}{4}$ de sa page 11 le message de Roger Milla aux jeunes à l'occasion de la remise des prix du concours « *Carton rouge au travail des enfants* ». Le vieux footballeur indique que « *Le Bit et ses partenaires soutiendront – les actions des enfants – à travers le nouveau projet de lutte contre le trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail* ».
- Le 22 mai, La Nouvelle Tribune note sur $\frac{3}{5}$ de sa page 11 que « *Depuis une trentaine d'années, l'exploitation des enfants immigrés perdure au Gabon.* » Cela, « *malgré la mise en place par le gouvernement en février 2000 d'un arsenal juridique destiné à sévir contre les réseaux de trafic des enfants* ».
- Le 22 mai, The Herald souligne sur la moitié de sa page 12 que des « *efforts sont faits dans la lutte contre le trafic des enfants* ». Cette publication indique par ailleurs que les différents États du monde se sont engagés « *à mettre fin au trafic des enfants* » à des fins d'exploitation de leur travail, « *une pratique ignominieuse qui porte atteinte à leurs droits* ».
- Le 24 mai, La Nouvelle Expression signale sur $\frac{2}{5}$ de sa page 4 qu'à travers le programme Ipec, « *le Bit veut effacer* » le travail des enfants. A en croire ce trihedomadaire, ce projet d'une durée de trois ans « *va regrouper outre le Cameroun, huit pays de la sous-région et sera financé par le département du Travail des États-Unis* ».
- Le 24 mai également, The Herald annonce sur $\frac{1}{6}$ de sa page 3 que la cérémonie de remise des prix du concours « *Carton rouge au travail des enfants* », a été aussi l'occasion pour le Bit, de lancer officiellement « *le programme de lutte contre le trafic des enfants, un phénomène particulièrement rampant en Afrique centrale* ».
- Le 25 mai, Le Messenger indique sur $\frac{1}{4}$ de sa page 4 le lancement au Cameroun du « *projet de lutte contre le trafic d'enfants* ». Selon cette publication, ce programme « *se déroulera parallèlement dans neuf pays de*

l'Afrique de l'Ouest et du Centre : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana Mali, Nigeria, Togo. » Ces États devront « lutter contre le trafics d'enfants à travers le continent noirs en traduisant systématiquement les coupables et leurs complices devant les juridictions compétentes. »

- Le 28 mai, Ouest Échos note sur 2/5 de sa page 8 que le projet de lutte contre le trafic des enfants « *prend corps au Cameroun* ». Selon ce journal, « *la cérémonie de lancement a eu lieu le 17 mai (...) au bureau régional de l'Oit pour l'Afrique centrale à Yaoundé* ».

D – Les articles publiés en juin

- Le 5 juin, Mutations souligne sur 2/5 de sa page 6 l'ouverture à Yaoundé d'un « *séminaire pour protéger les tout petits en Afrique de l'Ouest et du Centre* ». Pour cette publication, le trafic des enfants doit être arrêté.
- Le 7 juin, L'Action note sur la moitié de sa page 12 l'organisation à Yaoundé par le Bit, d'un « *atelier de concertation sur l'élimination – du trafic des enfants – en Afrique de l'Ouest et du Centre* ». A en croire ce journal, « *La paupérisation généralisée des populations, la crise économique, les considérations traditionnelles (...) sont quelques facteurs liés au développement du trafic des enfants au Cameroun.* »
- Le 13 juin, Mutations signale sur une brève de sa page 3 qu'à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du travail des enfants le 12 juin, l'Oit a réaffirmer son combat contre le trafic des enfants à travers son programme Ipec.
- Le 14 juin, Aurore Plus se demande sur 3/4 e sa page 10 si la célébration de la journée mondiale du travail des enfants le 12 juin, est « *une autre journée mondiale sans objet ?* ». D'après ce journal, cette journée se célèbre alors que le travail et le trafic des enfants prennent chaque jour davantage d'ampleur.
- Le 19 juin, Élisabeth Ponce, la coordonatrice des projets de protection à l'enfance pour le Togo et le Bénin indique dans une interview à la page 6 du Messenger, qu'au Bénin, en dehors des enfants des rues, il y a aussi ceux âgés entre 6 et 14 ans, « *qui sont victimes d'une forme d'esclavage moderne* ».

E – Les contributions de juillet

- Le 12 juillet, La Nouvelle Expression note sur 2/5 de sa page 5 que « *Le trafic des enfants – est – en hausse* ». Selon cette publication, « *C'est la substance de l'atelier de restitution des travaux de la consultation sous-régionale sur le trafic transfrontalier qui s'est tenu à Yaoundé* ».

F – Les écrits parus octobre

- Le 21 octobre, Le Développement signale sur un encadré de sa page 5 que « *La criminalité contre l'enfance – est – une priorité d'Interpol* ». D'après ce journal, « *L'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales est un problème qui touche tous les pays du monde, et Interpol classe la criminalité contre l'enfance et liée au trafic d'êtres humains parmi ses quatre grandes priorités.* »
- Le 22 octobre, L'Action annonce sur 2/5 de sa page 9 que l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), intervient « *Dans tout ce qui est menace sur le monde : du vol organisé au trafic des enfants en passant par le trafic de drogue et le crime financier.* » A en croire cette publication, « *tout acte qui consiste à recruter, transporter, vendre, transférer, accueillir contre leur volonté des enfants ou toute personne à l'intérieur ou hors d'un État est considéré comme trafic illicite.* »
- Le 31 octobre, Perspective Hebdo indique sur 1/10 de sa page 5 que le trafic d'êtres humains est une « *dangereuse trouvaille* ». Selon cette publication, « *les enfants, transportés clandestinement dans de grands bateaux par leurs bourreaux, avec tous les risques encourus, pour les déverser dans les plantations afin d'exécuter les travaux forcés* », sont les plus visés.

G – Les papiers rédigés en novembre

- Le 14 novembre, Cameroon tribune note sur 3/5 de sa page 13 l'enlèvement d'un enfant de trois ans à Awae. D'après ce journal, « *Le ravisseur voulait le vendre à 2 millions de FCFA* ».

II – Le thème de l'année : Mobilisation tous azimuts contre le trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail.

L'Organisation internationale du travail (Oit), à travers son programme de lutte contre le trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail, le département du travail des États-Unis et l'Unicef ont décidé de conjuguer leurs efforts pour éradiquer le trafic des enfants dans neuf pays africains. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Ghana, du Mali, du Nigeria et du Togo Cette initiative est non seulement fortement encouragée par l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), qui fait désormais de la lutte contre le trafic des enfants l'une de ses priorités, mais également par la presse nationale qui n'hésite pas à dénoncer et à condamner ce fléau sous toutes ses formes. Revue de presse.

Le 27 février, c'est le Messenger qui tire la sonnette d'alarme. Pour ce journal, « *Le Cameroun, - est un – pays de transit et récepteur* » du trafic des enfants. C'est donc pour tordre le cou à cette pratique que le Fond des nations unies pour l'enfance (Unicef) et le Bit organisent à Libreville au Gabon, « *La seconde consultation régionale sur le trafic des enfants* ». Une concertation qui à en croire le journal de Pius Njawé, aura un double objectif : d'abord « *évaluer la mise en œuvre de la plate forme commune adoptée au mois de février 2000 à Libreville* » puis, « *proposer des solutions appropriées pour réduire* » le trafic des enfants à des fins de leur travail.

Toujours en rapport avec cette réunion, La Nouvelle Tribune constate tout de même dans sa livraison du 22 mai, que « *l'exploitation des enfants perdure au Gabon* ». D'après cette publication, on dénombre dans ce pays « *quelques 25.000 enfants exploités dont la moitié provient essentiellement du Togo, du Bénin et du Nigeria. Agés de 8 à 15 ans, les enfants sont employés pour les travaux domestiques et dans la vente à la sauvette de divers produits* ».

De son côté, le journal Mutations revient dans sa parution du 13 mars, sur le trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail au Cameroun. Ce journal indique en effet qu'à Mbangassina, une localité située à une centaine de km de Yaoundé, une quarantaine d'enfants sont employés dans « *Une vaste exploitation agricole qui s'étend sur des dizaines d'hectares et où on cultive essentiellement le cacao, le plantain, les ignames...* ». Mutations transmet le cri de détresse de ces enfants en signalant qu'ils « *se liguent contre les « déplorables conditions de travail et le traitement inhumain » dont ils disent être victime* ». Pour donner raison à ces enfants, le journal de Haman Mana fait une peinture de leur vécu quotidien. A en croire le reporter de Mutations, ces gosses qui suent sang et eau pour la bonne marche de l'exploitation agricole sont « *logés dans de minuscules chambres. La ration alimentaire se limite à quelques bols de tapioca, de riz et à l'huile de palme que les employés peuvent trouver à l'économat de la ferme* ».

C'est donc pour mettre un terme à des pratiques de ce genre que le Bit, le département du travail des États-Unis et l'Unicef ont décidé de mettre en œuvre au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Ghana au Mali, au Nigeria, et au Togo, le programme « *Combattre le trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail* ».

Pour le journal La Tribune d'Adama, ce projet « *trouve son fondement selon l'Oit dans le fait que le trafic d'enfant constitue un maillon important du travail des enfants. Son éradication pourrait donc atténuer les effets néfastes du travail des enfants.* »

De son côté, l'ancien footballeur Roger Milla par ailleurs parrain du concours « *Carton rouge au travail des enfants* » organisé au mois de février 2002 par le Bit, déclare dans un message publié dans l'édition de Dikalo du 21 mai, que le Bit et ses partenaires soutiendront à travers ce nouveau programme toutes les

actions des parents, des éducateurs et des enfants en matière de lutte contre le trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail.

Quelques semaines seulement après son lancement, les différents membres du programme de lutte contre le trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail se sont immédiatement mis au travail. C'est dans cette perspective qu'un séminaire a été organisé sur la question en début juin.

Mutations dans sa livraison du 5 juin signale que « *Cet atelier vise des objectifs suivants : Édifier les participants sur les instruments du Bit, ainsi que son projet « Combattre le trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail », susciter l'adhésion des participants et initier une plate-forme nationale pour éradiquer le phénomène. »*

L'Action note de son côté qu'à l'issue de cet atelier, il est apparu que « *sur les 210 millions d'enfants au monde dont l'âge varie entre 5 et 14 ans, victimes des pires formes de travail, un million se trouvent en Afrique. Ce qui représente 23% de la population travaillante, dont environ un enfant sur deux exposé à l'esclavage, au travail forcé, à la prostitution, la pornographie, les activités illicites, les travaux dangereuses. Bref, il s'agit de tout travail susceptible de nuire la santé, la sécurité et la morale de l'enfant. »*

Pour le journal La Nouvelle Expression dans son édition du 12 juillet, au terme de la réunion de restitution des travaux de cet l'atelier tenu à Yaoundé le 11 juillet, le constat est que « *le trafic des enfants – est - en hausse »*.

C'est peut-être à cause de cette augmentation rampante du trafic des enfants, que l'Organisation internationale de police criminelle a décidé de faire de ce combat, l'une de ses priorités.

C'est ainsi que le journal Le Développement signale dans sa livraison du 21 octobre que « *L'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales est un problème qui touche tous les pays du monde, et Interpol classe la criminalité contre l'enfance et liée au trafic d'êtres humains parmi ses quatre grandes priorités. »*

De son côté, le journal L'Action annonce dans sa parution du 22 octobre que l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), intervient « *Dans tout ce qui est menace sur le monde : du vol organisé au trafic des enfants en passant par le trafic de drogue et le crime financier. »* A en croire cette publication, « *tout acte qui consiste à recruter, transporter, vendre, transférer, accueillir contre leur volonté des enfants ou toute personne à l'intérieur ou hors d'un État est considéré comme trafic illicite. »*

Conclusion

Il apparaît au terme de cette revue de presse que le trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail, n'est pas du tout passé inaperçu dans la presse camerounaise. Mais, il faut tout de même reconnaître que la presse pourrait faire

mieux car, on a constaté par exemple qu'en janvier, avril, août, septembre et décembre, aucune ligne n'a été écrite par les différents journaux sur le sujet. Ainsi, pour davantage intéresser la presse au trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail, le Bit devrait à travers son programme Ipec, initier des campagnes de sensibilisation au sein des médias. Des actions qui, bien évidemment se feront sous contrôle. Ainsi, il serait intéressant d'instituer une revue de presse mensuelle à l'instar de celle qui a été faite par le Crac sur le concours « Carton rouge au travail des enfants », pour évaluer chaque fois le travail de la presse sur la question. De telles actions au sein des médias permettront sinon d'éradiquer le trafic des enfants à des fins d'exploitation de leur travail au Cameroun, tout au moins, de le faire considérablement régresser.